

# RÉFORME DES RETRAITES

## *Motion des salariés du journal L'Alsace Mulhouse, aux députés et sénateurs*

Réunis en assemblée générale du personnel le 9 octobre 2013, les salariés du journal L'Alsace ont débattu du projet de réforme des retraites, à l'ordre du jour de l'assemblée nationale depuis le 7 octobre.

Ils font le constat que, loin de répondre aux besoins de financement nécessaires à la pérennité du système de retraite par répartition, le projet de loi se solde par de nouveaux reculs des droits sociaux des actifs et des retraités. Après les réformes successives de 1993, 2003, 2006 et 2010, on reste dans une logique d'accroissement des inégalités, en portant la durée de cotisation nécessaire pour la retraite à taux plein à 43 années. Cette mesure sera particulièrement pénalisante pour les jeunes, dont l'accès à la retraite à 62 ans est largement compromis. D'autre part, le report de la revalorisation des retraites, décalé d'avril à octobre, ainsi que l'imposition de la majoration de 10 % pour 3 enfants, aura des répercussions négatives sur le pouvoir d'achat des retraités, déjà sérieusement amputé par les réformes successives. Enfin, l'augmentation des taux de cotisation de 0,3% pour les salariés et les employeurs sera largement compensée, pour ces derniers, par la réduction du financement de la branche famille.

Même si la réforme comporte de timides améliorations, mais largement insuffisantes, entre autre en matière de pénibilité, nous restons dans une logique de continuité avec les réformes précédentes, qui n'ont apporté aucune solution pérenne, garantissant l'avenir des régimes basés sur la solidarité entre générations. Il est donc essentiel de sortir d'une logique mortifère, en abrogeant toutes les mesures passées. Le principe de la retraite par répartition étant constitutif d'une vision de la société, un réel débat doit être mené sur les objectifs et les moyens d'y apporter les réponses appropriées. Sur ce point, une véritable réforme du financement est indispensable pour consolider les besoins. On ne peut se contenter d'une gestion purement comptable des évolutions démographiques et de leurs conséquences sociales, confiée de surcroît à une commission d'« experts », sans prendre en compte une autre répartition des richesses créées par le travail. Rester dans cette logique, c'est perpétuer des mesures se traduisant par un appauvrissement d'une majorité de retraités.

Ces besoins peuvent être satisfaits par de véritables mesures favorables à l'emploi, à la formation et à la revalorisation des salaires. L'égalité professionnelle et salariale hommes/femmes, la mise à contribution des revenus financiers des entreprises, la remise en cause des exonérations de cotisations sociales et fiscales consenties aux entreprises sont des réponses appropriées à cet enjeu. Nous sommes loin du compte.

Nous exprimons d'autant plus notre inquiétude et notre indignation, alors que nous étions en droit d'espérer une véritable réforme, remettant les retraites au coeur d'un projet social novateur, s'agissant d'un gouvernement se disant de gauche.

Les salariés mettront tout en oeuvre, par leur mobilisation, dans les prochaines semaines, pour qu'une véritable réforme voit le jour, sur la base des revendications de la CGT, que nous vous invitons à prendre en compte, et qui permettront réellement de consolider la solidarité entre générations :

- . **Garantir le droit à la retraite dès 60 ans**
- . **Afficher et garantir un niveau de pension pour toutes les générations.**
- . **Revaloriser les salaires avec le SMIC à 1700 euros.**
- . **Porter le minimum retraite à 75% du SMIC revendiqué par la CGT, et garantir un niveau de pension de 75 % du salaire brut d'activité, basé sur les 10 meilleures années d'activité.**
- . **Indexation les pensions sur l'évolution du salaire moyen.**
- . **Valider des années d'études, les périodes de précarité subies.**
- . **Reconnaître la pénibilité par des départs anticipés dès 55 ans.**
- . **Créer une maison commune des régimes de retraite pour coordonner et solidariser les régimes.**

*Adopté à l'unanimité par le personnel, le 9 octobre 2013*